

Envoyé en préfecture le 30/09/2014

Reçu en préfecture le 30/09/2014

Affiché le



**N° 14.43**  
**CONTRIBUTIONS SIGNALÉTIQUE**  
**DECHETERIES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 11 septembre 2014, s'est réuni en session ordinaire à La Verpillière, le 24 septembre de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires      Votants : 85

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (29)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (11)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (16)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (8)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (21)

3 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 30/09/2014

Reçu en préfecture le 30/09/2014

Affiché le  sur la construction, 12

Dans le cadre de notre partenariat avec nos collectivités membres, sur la rénovation ou l'amélioration de l'accueil des usagers dans les déchèteries, nous prévoyons le déploiement d'une nouvelle signalétique à destination du public. Celle-ci a déjà été installée sur les équipements de La Balme les Grottes, L'Isle d'Abeau, Villefontaine et St Victor de Cessieu.

A l'occasion des travaux engagés sur la déchèterie de Panossas pour éviter les inondations récurrentes de l'équipement, il a semblé opportun de mettre en place ce nouvel outil d'information.

La Communauté de l'Isle Crémieu ayant accepté ce principe, il convient de répercuter le coût du projet à cette collectivité, soit une contribution de 7 420,00 € HT.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 24 septembre 2014

Henri LEVY,  
Président

